



Coordination du réseau Mammifères du bassin de la Loire

LE PROJET

- **Mots clés** : Espèces patrimoniales, castor, loutre, cartographie, suivi.
- **Localisation** : Ensemble du bassin versant de la Loire (trente départements).
- **Maîtres d'ouvrage** : Office national de la chasse et de la faune sauvage, délégation interrégionale Centre-Ile de France.
- **Partenaires** : Associations de protection de la nature et gestionnaires d'espaces naturels.
- **Contact** : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr – tél. : 02 38 71 95 56.
- **Financeurs** : État, EP Loire, FEDER Loire, ONCFS.
- **Superficie sur laquelle a porté l'action** : 117 500 km².
- **Période de réalisation de l'action** : 2007 à 2013.
- **Milieu** : Annexes hydrauliques en vallée fluviale.
- **Montant total pour l'action** : 599 117 €.



Projet soutenu dans le cadre de la plateforme Recherche /Données/ Inform@tion



► Le castor et la loutre, du déclin à la recolonisation

Le castor et la loutre d'Europe, mammifères inféodés aux zones humides, étaient présents historiquement sur la totalité du territoire national. La valeur commerciale de leur épaisse fourrure, entre autres facteurs, a motivé leur chasse et leur piégeage, poussant ces espèces au bord de l'extinction jusqu'au siècle dernier. Ce n'est que dans les années 1970-1980, suite aux actions menées par les associations de protection de la nature, que ces deux espèces regagnent petit à petit leurs anciens territoires. Le bassin de la Loire joue alors un rôle important dans cette reconquête. Le castor, réintroduit par des associations de protection de la nature sur la Loire en amont de Blois, utilisera la Loire comme axe principal pour se réinstaller sur l'ensemble du bassin ligérien. La loutre, quant à elle, regagnera le bassin à partir des noyaux de populations relictuelles du Massif central, du Limousin et de la façade atlantique. Le vif intérêt éprouvé par nombre d'acteurs pour cette reconquête s'est manifesté par plus d'une cinquantaine de suivis de ces espèces menés à des échelles géographiques différentes et avec des protocoles scientifiques variés. Cette multitude d'initiatives ne permettait pas d'avoir une vision globale au niveau du bassin pourtant nécessaire aux services gestionnaires et aux décideurs (AELB, DREAL bassin de la Loire, etc.). Une coordination entre ces différents acteurs s'est alors avérée indispensable pour assurer un suivi et une gestion cohérente du castor et de la loutre sur le territoire.



Famille de castors sur la Loire.

► Acquérir, valoriser et partager les connaissances sur les mammifères semi-aquatiques

Le réseau mammifères du bassin de la Loire a ainsi vu le jour en 2005 dans le cadre du plan Loire grandeur nature, avec pour finalité d'aider à évaluer la mise en œuvre des politiques publiques nationales et européennes et à définir des priorités d'intervention au niveau du bassin versant. Pour cela, le réseau vise deux objectifs spécifiques :

- l'acquisition et la valorisation des connaissances sur les espèces patrimoniales (castor et loutre d'Europe) ;
- le partage des connaissances avec un public varié (gestionnaires, décideurs, acteurs locaux, partenaires du réseau, grand public) par le biais d'outils et d'actions de communication adaptés.



Loutre d'Europe.



Opérations mises en œuvre

Acquisition et valorisation des connaissances

La première phase du projet a permis de dresser un état des connaissances sur le castor et la loutre d'Europe, à l'échelle du bassin ligérien. Pour cela, un protocole de synthèse des données a été réalisé en concertation avec les acteurs de terrain, permettant de cartographier l'ensemble des données de répartition disponibles sur les deux espèces, sur les trente départements du bassin.

La deuxième phase, débutée en 2011, vise à actualiser ces connaissances à l'aide de prospections de terrain coordonnées avec l'ensemble des partenaires, et en cohérence avec les différentes déclinaisons régionales du plan national d'action en faveur de la loutre d'Europe.

Les problématiques liées à la cohabitation des activités humaines avec le castor d'Europe sont également au cœur des préoccupations du réseau mammifères. Ainsi, le réseau analyse les dommages de castor et apporte un appui technique aux plaignants, en concertation avec les gestionnaires, les décideurs et les riverains.

Partage des connaissances

Depuis 2006, des stages annuels de formation sur les mammifères semi-aquatiques et leur gestion sont organisés. Au-delà de ces actions, le réseau participe à l'information et la sensibilisation du grand public sur les mammifères d'eau douce, à travers des malles pédagogiques, une exposition, des dépliants et des animations.

Résultats

Le bilan des connaissances sur ces espèces a fait l'objet d'une publication collective en 2011 qui a réuni plus de soixante-dix auteurs appartenant à soixante organismes différents. L'ouvrage présente la biologie, l'écologie des espèces et une gestion des milieux aquatiques qui leur soit favorable. La répartition du castor et de la loutre est détaillée, département par département, avec des cartes et des illustrations. Cette publication sert ainsi d'ouvrage de référence sur la répartition et la connaissance du castor et de la loutre sur le bassin de la Loire. Elle a vocation à être réactualisée pour la période 2011-2013.

Les stages ont permis de former plus de cent personnes qui participent aujourd'hui à l'actualisation des connaissances sur ces espèces.



Carte interactive représentant la répartition de la loutre au niveau du haut bassin de la Loire, disponible sur le site du Centre de ressources du patrimoine naturel et des zones humides du bassin de la Loire. <http://centrederesources-loirenature.com>

Un exemple d'aménagement de barrage de castor

En 2011, un barrage est observé sur la Riasse, affluent de l'Indre, inondant une zone de prairie appartenant à la commune de Huismes, et exploitée par un agriculteur. En mars 2012, l'agriculteur interpelle la municipalité qui sollicite à son tour le service départemental de l'ONCFS : les bovins ne peuvent plus pâturer dans les prairies communales, aux trois quarts inondées.

La pose d'un siphon est envisagée, afin d'abaisser le niveau d'eau d'environ vingt centimètres en veillant toutefois à ne pas totalement assécher la zone inondée, investie par plusieurs espèces de batraciens, d'odonates et d'oiseaux.

Un arrêté préfectoral est pris le 5 avril 2012, préalable aux travaux. Ceux-ci sont réalisés selon une technique expérimentale où un grillage de treillis soudé remplace le coude à 90° habituellement posé en amont du barrage, tandis qu'en aval le tuyau ne dépasse que d'un mètre. Un accord passé avec la municipalité permet l'entretien hebdomadaire du siphon par les agents communaux.

Une semaine après la pose du siphon, la zone inondée avait nettement diminué et l'agriculteur pouvait y remettre ses vaches. À ce jour, le dispositif fonctionne et le castor est bien toujours présent.



Démonstration d'un aménagement d'un barrage de castor lors du stage mammifères du bassin de la Loire en 2009.